Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 01/09/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260828-2026_08_14-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du 28 août 2026
20 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Katy COSQUER, Eline LE GUYADER, Claudine CAUMONT, Vincent LE PROVOST, Stéphanie LE MENER, Kévin LE COËNT

ABSENTS EXCUSES : Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER,

Secrétaire de séance : Katy COSQUER

Date de la convocation : 20 août 2026

2026-08-14 Participation supplémentaire aux frais de fonctionnement du SIVU

Monsieur le Maire expose que l'état des comptes du SIVU laisse apparaître des lignes budgétaires qui ont dépassées le budget prévisionnel, ne laissant au chapitre 011 « Charges à caractère général » que 768.67 € pour finir l'année 2026, ce qui est trop peu au regard des frais estimés (notamment en carburant).
Il convient donc de prévoir un versement supplémentaire au SIVU de 3000.00 € par commune, pour finir l'année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- VALIDE le versement de la somme de 3000,00 € supplémentaire au SIVU pour son budget 2026

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le maire
Gildas GUYADER